CHARTRE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:03)

[1] CHARTRE (tenir en chartre.) Médecine - Médecine

nom fém.
Etymologie FEW II 363a : carcer

Définition Faire rester dans un lieu, dit notamment d'un écoulement associé à une maladie.

Citations

- Et ceste preparation est reprouvee, car pour nient est faite l'aptation de cel membre, tant com la tente ferme est mise dedens l'ulcere, la quele tente tient en chartre et enclot la porreture en l'ulcere.
Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 1637, p. 82.*